

L'attitude de Berlin et les perspectives de Londres

On prévoit que les Turcs finiront par accepter les propositions des alliés concernant la liberté des Détroits, d'autant que l'invincibilité de Constantinople leur sera garantie. Il est possible même que Tchitcherine fasse contre mauvaise fortune bon cœur et qu'il juge plus politique de s'incliner plutôt que de persister dans une opposition dont il ne sera pas tenu compte. Aussi quittons aujourd'hui Lausanne pour regarder ce qui se passe à Berlin et ce qui va se produire à Londres.

Les milieux politiques allemands sont en émoi, par suite de la sommation que les alliés viennent d'adresser au gouvernement de Munich au sujet des incidents d'Ingolstadt, et de Passau.

Le président du Conseil bavarois refuse jusqu'à présent de présenter des excuses et de verser les indemnités dont les deux villes ont été frappées. Tout au plus consent-il à déplacer le chef de la police. Cette intranquillité cause un sérieux embarras au gouvernement de Berlin, qui redoute, non sans raison, que les alliés n'exécutent leur menace de mettre l'embargo sur les revenus du Palatinat. Ce qui n'est pas sans conséquence, nous, lui aussi, puisqu'il se figure pouvoir se tirer d'affaire en se substituant à la Bavière pour ce qui concerne les excuses et en soumettant la question des indemnités à un tribunal arbitral. Or, le recours à l'arbitrage est — l'Allemagne nous l'a depuis longtemps appris — un moyen commode de renvoyer au calendrier grecques l'exécution de ses obligations.

L'occasion qui nous est offerte d'inaugurer une politique de fermeté est trop opportune pour que nous ne la saisissions pas. Aussi faut-il espérer que la solidarité des gouvernements de l'Entente, qui s'est si heureusement manifestée dans la menace, s'affirmera dans l'exécution.

L'attitude que paraît adopter l'Allemagne dans cette question pèsera certainement sur les décisions qui seront prises à la réunion des quatre Premiers, à Londres; elle fournira un argument de plus en faveur du programme que M. Poincaré se propose de développer pour obtenir du Reich qu'il exécute ses engagements. S'il est vrai que le président du Conseil réserve à la conférence de Bruxelles la primauté de ce programme, il n'en est pas moins certain que les délibérations de Londres résoudront la question de savoir s'il y a lieu de réduire, comme elle le demande, la dette de l'Allemagne, au moyen d'une remise des dettes interalliées, et d'accorder au Reich, comme il le sollicite, un nouveau moratoire, compensé par un emprunt international.

M. Bonar Law s'est abstenu jusqu'à présent de faire connaître ses intentions; mais s'il s'agit de remettre des dettes ou d'un emprunt international, ce n'est pas de l'Angleterre, écrasée de charges, paralysée par son chômage, que peut venir la réponse, mais des Etats-Unis.

Tant que l'Amérique ne consentira pas à prêter son concours à la reconstruction de la stabilité monétaire de l'Europe, il paraît difficile d'envisager des opérations financières susceptibles de répondre aux nécessités du moment. Il ne restera donc qu'une seule ressource pour se faire payer de l'Allemagne; c'est de prendre des gages. C'est ici que commencera le véritable débat.

G. L...

L'OPTIMISME A LAUSANNE

Les négociations s'orientent favorablement

LES TURCS NE REPOUSSERAIENT PAS LES PROPOSITIONS ALLIÉES

LES ETATS-UNIS PARTICIPERAIENT-ILS AU CONTRÔLE DES DÉTROITS?

LES NEUTRES SERONT ENTENDUS DANS LA QUESTION DES CAPITULATIONS

TROTSKY A LA PRETENTION DE METTRE FIN A LA CONFERENCE

LE CENTENAIRE DE PASTEUR

L'ancien chancelier Wirth va aussi se rendre en Amérique

LES REPARATIONS

L'Allemagne va présenter de nouvelles propositions

Le Reich envisagerait une collaboration économique franco-allemande

Paris, 7 décembre. — L'attitude énergique du gouvernement français a décidé le cabinet allemand à discuter de nouvelles propositions pour le règlement des réparations.

Le nouveau plan du gouvernement allemand envisage la coopération de l'industrie, qui fournirait les garanties d'un emprunt international. Le produit de l'emprunt serait destiné à la reconstruction des régions libérées et à la stabilisation du mark.

Il est probable que les propositions du gouvernement allemand soient présentées avant la prochaine conférence de Londres.

M. Hermès viendrait prochainement à Paris

Paris, 7 décembre. — On mande de Berlin aux journaux, que le docteur Hermès, ministre des finances, se rendrait prochainement à Paris.

Il ferait, au nom du cabinet du Reich, des propositions tendant à une collaboration économique franco-allemande sur les bases suivantes: L'Allemagne serait disposée à abandonner à la France tout ce qu'elle pourrait de sa production industrielle.

En revanche, elle demanderait à la France de mettre à sa disposition un contingent, à déterminer, du minerai lorrain et de lui laisser une partie des livraisons de charbon à effectuer au titre des réparations.

M. Mussolini est parti pour Londres

Rome, 7 décembre. — Jeudi matin, à 9 h. 40, M. Mussolini est parti pour Londres.

Sir John Bradbury participera aux conversations

Londres, 7 décembre. — Sir John Bradbury, venu à Londres, à la demande du gouvernement britannique, éclairerait de ses conseils les discussions de samedi.

M. BONAR LAW NE SE CONSIDERE PAS COMME LIÉ PAR LA NOTE BALFOUR

Londres, 7 décembre. — M. Pringle a demandé, à la Chambre des Communes, si, étant donné les limites imposées à la conférence de Londres, au juillet et en août, par la publication de la note Balfour, le Premier ministre est maintenant à même de déclarer que le gouvernement n'est plus lié par cette déclaration.

A cette question, M. Bonar Law a répondu qu'il était prêt à discuter la question des réparations dans tous ses aspects, à la prochaine conférence des Premiers ministres alliés.

PAS DE SOLUTION DU PROBLEME DES REPARATIONS SANS LE CONCOURS FINANCIER DES ETATS-UNIS

Rome, 7 décembre. — Le « Giornale d'Italia » écrit: « Il y a deux solutions pour le problème des réparations: ou bien les Etats-Unis consentent à accorder à l'Europe les sommes qui sont nécessaires à cette dernière pour la mettre en mesure d'affronter la grave crise économique actuelle, et naturellement les sommes, ainsi prêtées, devraient être graduellement remboursées dans l'avenir par l'Allemagne aux Etats-Unis; ou bien les Etats-Unis consentent à abandonner leurs créances sur l'Europe, et dans ce cas, il appartiendrait aux Alliés de se montrer plus généreux envers l'Allemagne et de réduire notablement leurs prétentions vis-à-vis d'elle. Mais, comme on voit, dans l'un et l'autre cas, c'est l'Amérique qui est l'arbitre de la situation. »

Un Congrès de musique d'église à Paris

Le Cardinal Dubois et le R. P. Dom Cabrol

Un Congrès de chant grégorien et musical d'église s'est ouvert, à Paris, sous la présidence du Cardinal Dubois et du Révérend Père Dom Cabrol, moine bénédictin de Solesmes, directeur de « la Vie et les Arts liturgiques ».

La Chambre continue la discussion du budget de l'Instruction publique

SEANCE DU MATIN

Paris, 7 décembre. — M. Pucheu ouvre la séance à 9 h. 40.

M. Léon Bérard est au banc du gouvernement.

Le budget de l'Instruction publique

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de l'Instruction publique.

La parole est à M. Guibal dans la discussion générale.

M. Guibal demande avec insistance un enseignement absolument libre et indépendant à côté de l'école publique.

Le crédit du chapitre 1er (administration centrale) est adopté avec un relèvement de 23.000 francs.

700.000 fr. sont accordés aux chapitres traitant de l'éducation physique à l'école.

Le chapitre relatif aux encouragements aux savants et aux gens de lettres, dont le crédit est de 390.000 fr., est adopté avec un relèvement de 8.000 fr.

Les chapitres 2 à 51 sont adoptés.

M. Gaston Deschamps demande le rétablissement d'un crédit de 4.000 fr. au chapitre 5 (encouragements aux savants et gens de lettres). Cet amendement est adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à cet après-midi 15 h.

Séance levée à midi 15.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Paris, 7 décembre. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Raoul Péret.

La Chambre adopte le projet de loi ayant pour objet d'étendre aux exploitations agricoles la législation sur les accidents du travail.

Le texte du Sénat étant adopté sans modification, celui-ci devient donc définitif.

Le budget de l'Instruction publique

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de l'Instruction publique.

Les chapitres 7 à 20 sont adoptés.

MM. Pierre Viala et Maurice Barré soutiennent un amendement au chapitre 21 Universités avec une augmentation de crédit pour alimenter les laboratoires de recherches de l'enseignement supérieur.

Le chapitre 21 est aussi adopté.

Les articles sont adoptés.

Les chapitres 22 à 26 sont adoptés. M. Loquin propose un chapitre 26 bis ainsi conçu:

Les prêts d'honneur aux étudiants

Participation de l'Etat à la création d'un fonds national de prêts d'honneur aux étudiants, 5 millions.

M. Maurice Barré. — Il est bien entendu que cette caisse servirait à tous les étudiants, ceux de l'Université catholique aussi bien que les autres.

Après une courte intervention de M. Bérard, M. Loquin dit que les étudiants des universités catholiques peuvent s'inscrire à l'Université.

M. Maurice Barré monte à la tribune: il ne s'agit que de faciliter les études d'hommes qui sont destinés à bien servir le pays. Ce n'est pas une question confessionnelle. Tous les jeunes gens français y ont droit. C'est d'ailleurs le fond de notre sentiment, puisque vous voulez créer une caisse nationale. Nous voterons donc cette création dans cet esprit. Il ne s'agit que de favoriser la culture nationale de l'esprit français.

M. Herriot soutient la thèse adverse. Il explique notamment que les recteurs n'ont aucun contrôle sur les étudiants des facultés libres. Nous ne pouvons, dit le député du Rhône, accorder des bourses aux jeunes gens des universités catholiques sans aller à l'encontre de la thèse qu'elle soutient, hier, le ministre, contre la proportionnalité sociale à l'école primaire. (Applaudissements à gauche).

M. Herriot fait remarquer qu'il ne s'agit pas de bourses, il s'agit de prêt d'honneur, qui n'est pas fait à un établissement, mais à l'individu. L'orateur demande le renvoi à la commission.

M. L. Bérard appuie cette demande.

M. Darlan. — La Commission des finances regrette que la question ait été portée sur un terrain politique. La Commission accepte le renvoi à la commission de l'amendement Loquin.

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi matin. La séance est levée à 19 h. 10.

L'ex-préfet de la Creuse condamné à deux ans de prison avec sursis

Limoges, 7 décembre. — A la Cour d'assises de la Haute-Vienne, le jury a rapporté un verdict affirmatif, avec circonstances atténuantes, pour MM. Piettre et Edréf.

La Cour condamne M. Piettre à deux ans de prison avec sursis et M. Edréf à un an avec sursis.



M. PIETTRE

LE CENTENAIRE DE PASTEUR

La Franche-Comté entend célébrer familièrement le grand anniversaire de Pasteur. Le mercredi 27 décembre 1922, une réunion intime de délégations et d'autorités se tiendra dans la vieille capitale comtoise, Dôle-du-Jura. Deux minutes avant 5 heures du soir, le clocher de Dôle sonnera la bonne nouvelle; sur le coup de 5 heures, tous les clochers comtois, de la plaine de Saône aux Crets du Jura, répondront.

COMMENT ILS DESARMENT

On découvre des armes cachées dans une école à Leipzig

Leipzig, 7 décembre. — On a trouvé, sous le plancher d'une école municipale, 4.000 cartouches, 340 fusils, 1.000 baïonnettes, 2 lance-mines avec accessoires, 2 mitrailleuses et d'autres munitions.

LA CRISE DU LOGEMENT A ROUBAIX

Les causes. - L'importance. - Les remèdes

Il manque 3.000 maisons et l'on ne bâtit pas. - L'action des Offices et Sociétés d'Habitations à bon marché. - Le problème se ramène à une question d'argent. - Un appel aux Pouvoirs publics



LE R. P. DOM CABROL, Bénédictin de Solesmes

La Chambre continue la discussion du budget de l'Instruction publique

SEANCE DU MATIN

Paris, 7 décembre. — M. Pucheu ouvre la séance à 9 h. 40.

M. Léon Bérard est au banc du gouvernement.

Le budget de l'Instruction publique

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de l'Instruction publique.

La parole est à M. Guibal dans la discussion générale.

M. Guibal demande avec insistance un enseignement absolument libre et indépendant à côté de l'école publique.

Le crédit du chapitre 1er (administration centrale) est adopté avec un relèvement de 23.000 francs.

700.000 fr. sont accordés aux chapitres traitant de l'éducation physique à l'école.

Le chapitre relatif aux encouragements aux savants et aux gens de lettres, dont le crédit est de 390.000 fr., est adopté avec un relèvement de 8.000 fr.

Les chapitres 2 à 51 sont adoptés.

M. Gaston Deschamps demande le rétablissement d'un crédit de 4.000 fr. au chapitre 5 (encouragements aux savants et gens de lettres). Cet amendement est adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à cet après-midi 15 h.

Séance levée à midi 15.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Paris, 7 décembre. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Raoul Péret.

La Chambre adopte le projet de loi ayant pour objet d'étendre aux exploitations agricoles la législation sur les accidents du travail.

Le texte du Sénat étant adopté sans modification, celui-ci devient donc définitif.

Le budget de l'Instruction publique

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de l'Instruction publique.

Les chapitres 7 à 20 sont adoptés.

MM. Pierre Viala et Maurice Barré soutiennent un amendement au chapitre 21 Universités avec une augmentation de crédit pour alimenter les laboratoires de recherches de l'enseignement supérieur.

Le chapitre 21 est aussi adopté.

Les articles sont adoptés.

Les chapitres 22 à 26 sont adoptés. M. Loquin propose un chapitre 26 bis ainsi conçu:

Le procès de Tulle

LE MINISTRE PUBLIC REQUIERT LA CONDAMNATION DE M^{lle} LAVAL

LA SEANCE DU MATIN

Tulle, 7 décembre. — L'audience de la matinée est ouverte à 9 h. 30.

M^{re} Rignaud, ministère public, prononce son réquisitoire et demande la condamnation de l'accusée; il croit cependant que le Tribunal doit tenir compte de l'avis des aliénistes en faisant preuve d'indulgence. Il demande donc l'amende et l'emprisonnement.

M^{re} FILLIOL S'ATTACHE A L'EXPERTISE DU DOCTEUR LOCARD

M^{re} FILLIOL, défenseur, estime que le pivot de l'accusation est le rapport Locard.

Point par point, à tante la destruction de



M. MOURY, chef de division à la Préfecture de Tulle

LES INCIDENTS D'INGOLSTADT ET DE PASSAU

La réponse allemande sera remise vendredi

Berlin, 7 décembre. — La réponse allemande, relative aux incidents de Passau et d'Ingolstadt, sera remise vendredi aux Alliés.

Le Reich soumettra la question à la Société des Nations

Paris, 7 décembre. — Selon le correspondant de Berlin d'un de nos confrères, ce serait à l'arbitrage de la Société des Nations que le gouvernement allemand proposerait de soumettre la question de la contribution due pour les incidents de Passau et d'Ingolstadt.

LA SEANCE DE JEUDI AU SENAT

Paris, 7 décembre. — M. Janouvier ouvre la séance à 15 h. 15.

On adopte la proposition votée par la Chambre, tendant à modifier la loi de 1850, sur les mines.

On discute ensuite le projet portant modification des articles 354 et 355 du Code pénal, en vue de la répression de la tentative des délits connus sous le nom de traités de femmes.

Après intervention de M. Mauger et du ministre du Travail, M. Peyronnet, le Sénat adopte l'Agriculture un contingent exceptionnel de croix de chevalier du Mérite agricole, destinées à récompenser les mutilés de la guerre qui ont un minimum de 30 0/0 d'invalidité et qui continuent à exercer la profession agricole.

Le Sénat adopte encore divers projets d'intérêt particulier.

On ajourne diverses discussions, puis, en l'absence du ministre de l'Instruction publique, renvoyé à la Chambre, le Sénat remet à une prochaine séance la première délibération sur le projet de loi sur la fréquentation scolaire obligatoire.

La séance est levée après le renvoi à jeudi prochain.

LES BENEFICES DU RAVITAILLEMENT

On se souvient sans doute que le Conseil général du Nord a décidé d'affecter à la construction d'habitations à bon marché 25 millions de bénéfices de l'Office de ravitaillement. Cette somme devant être répartie à raison de 10 fr. par tête d'habitant en 1921, c'est donc 1.250.000 fr. qui doivent revenir à Roubaix. Et cela ne permettra guère que la construction de 40 à 50 maisons.

Le projet Loucheur-Bonnevay

En résumé, on ne peut envisager de combler en 1923 le déficit par le seul moyen des Offices et Sociétés.

Il y a des projets généraux, notamment celui de MM. Loucheur et Bonnevay qui permettraient la construction sur une plus vaste échelle.

Le problème du logement est une question d'argent

Mais pour les réaliser, il faut des ressources que l'Etat a bien de la peine à se procurer.

Et c'est, en somme, à cette question d'argent sous des formes diverses, que se ramène le problème du logement.

Question d'argent pour le paiement des dommages aux propriétaires d'immeubles; question d'argent pour le fonctionnement des Sociétés de Crédit immobilier et d'habitations à bon marché; question d'argent aussi pour la réalisation des vastes projets qui résoudraient complètement la crise en peu d'années.

Celle-ci n'est donc pas insoluble, à condition que le pays se montre énergiquement résolu à obtenir son dû de l'Allemagne qui est la cause de cette crise.

Un appel aux Pouvoirs publics

Mais, en attendant, nous n'hésitons pas à élever la voix en faveur de nos concitoyens pour solliciter l'attention immédiate des Pouvoirs publics sur cette grave question. Il était possible dernièrement de trouver sur le budget un milliard d'économies; serait-il vraiment impossible de réserver encore les dépenses et de récupérer un nouveau milliard destiné à empêcher que la crise du logement dans les régions envahies ne devienne aiguë et ne conduise à des conflits qui fust éviter à tout prix.

LES INCIDENTS D'INGOLSTADT ET DE PASSAU

La réponse allemande sera remise vendredi

Berlin, 7 décembre. — La réponse allemande, relative aux incidents de Passau et d'Ingolstadt, sera remise vendredi aux Alliés.

Le Reich soumettra la question à la Société des Nations

Paris, 7 décembre. — Selon le correspondant de Berlin d'un de nos confrères, ce serait à l'arbitrage de la Société des Nations que le gouvernement allemand proposerait de soumettre la question de la contribution due pour les incidents de Passau et d'Ingolstadt.

Informations parlementaires

A LA CHAMBRE

Les amendements réservés aux mutilés

Paris, 7 décembre. — La Commission des pensions militaires a terminé l'examen du projet de loi relatif aux amendements réservés aux mutilés. Plusieurs modifications ont été apportées, qui ne sont pas de nature à retarder le vote du projet dans les deux assemblées.

La hausse des loyers

M. Arthur LEVASSOR, député de la Seine, vient de déposer, sur le bureau de la Chambre, un amendement relatif à la hausse des loyers. Il propose de demander que les loyers soient fixés par le juge de paix, sur la demande des locataires, et que le propriétaire ne puisse pas demander d'augmenter les loyers sans avoir obtenu l'assentiment du juge de paix.